

Fivea RT 308C

Garantie

Appareil N°:

Accus N°:

Date d'achat:

Nom et adresse de l'acheteur:
.....
.....

Revendeur: Téléphone:
.....
.....
.....

Exemplaire à transmettre à:

Sogivaswiss SA, 1196 Gland

Mail: info@sogivaswiss.com

Fax: 022 364 57 21

* Annexe: conditions générales Février 2018

Fivea RT 308C

Garantie de l'importateur exclusif pour la suisse sogivaswiss SA, 1196 Gland -Tél 022 364 57 17

(Applicable à partir du 10.02.2018)

Tous les outils Fivea, sont vérifiés et testés avec le plus grand soin et soumis aux contrôles de qualité stricts du Fabricant. Sogiva accorde en conséquence une garantie pour les outils, Fivea RT308C. Les recours en garantie de l'acheteur découlant du contrat d'achat conclu avec le vendeur ainsi que les droits de l'acheteur régis par la loi ne sont pas touchés par cette garantie. Sogivaswiss SA accorde pour ces outils une garantie selon les conditions suivantes:

1. En application de la garantie selon les dispositions énumérées aux points 2 à 7 ci-après, Sogivaswiss SA s'engage à réparer sans frais l'outil défectueux en cas de défaut de fabrication ou de vice de matériau avéré et reconnu durant la période de validité de la garantie.
2. Ces appareils sont destinés à une utilisation professionnelle et la durée de la garantie s'étend à 12 mois. La période de la garantie prend effet à la date d'achat de l'outil neuf. Cette date est indiquée sur la facture d'achat originale du produit.
 - a) Les batteries, les chargeurs de batteries et les accessoires fournis sont inclus dans cette garantie.

3. Sont exclus de la garantie:

- Les pièces faisant l'objet d'une usure résultant d'un usage normal ou d'une usure naturelle, ainsi que les défauts de l'outil dus à une usure liée aux conditions d'utilisation normales ou dus à une usure naturelle.
- Les défauts de l'outil résultant d'un non-respect des instructions d'utilisation, d'une utilisation non conforme, de conditions environnementales anormales, de conditions d'utilisation inappropriées, d'une surcharge ou d'un manque d'entretien ou de maintenance.
- Les défauts de l'outil résultant de l'utilisation d'accessoires, de composants ou de pièces de rechange autres que les pièces originales.
- Les outils sur lesquels des modifications ou des rajouts ont été effectués.
- Les différences minimales constatées par rapport à l'usage prévu de l'outil, qui s'avèrent sans importance en égard à la valeur et à l'aptitude à l'emploi de l'outil.

4. La garantie accordée par Sogivaswiss SA s'applique selon les procédures prévues soit par une réparation gratuite soit par le remplacement du produit par un outil en parfait état de fonctionnement (éventuellement un modèle ultérieur). En cas de remplacement, l'outil défectueux deviendra la propriété de Sogivaswiss SA.

5. Le recours en garantie doit être introduit pendant la période de garantie. Pour l'intervention de la garantie, il y a lieu de présenter au revendeur ou à Sogivaswiss SA mentionné sur la notice d'utilisation, la facture d'origine du produit indiquant obligatoirement la date d'achat ainsi que la désignation du produit. Les outils partiellement ou complètement démontés ne peuvent être soumis en vue d'un recours en garantie. Si l'outil est expédié au revendeur ou à Sogivaswiss SA, les frais d'expédition et les risques liés au transport incomberont à l'acheteur.

6. Les réclamations autres que le droit de rectification de défauts de l'outil situé dans les présentes conditions de garanties ne sont pas couvertes par la garantie.

7. Les prestations de garantie ne prolongent ni ne renouvellent la période de garantie de l'outil. Les garanties précitées s'appliquent aux outils achetés et utilisés en Suisse.
8. Le droit Suisse à l'exclusion de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises s'applique à cette garantie (CVIM).
9. Pour les recours juridiques de quelque nature que ce soit contre Sogivaswiss SA, seuls sont compétents les tribunaux du canton de Vaud (Lausanne), sous réserve de dispositions légales impératives différentes.

Sogivaswiss SA
Chemin de Lavasson 8
1196 Gland